

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. MARCOURT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DU PATRIMOINE, SUR « LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT RENCONTRÉES PAR LES PETITES SCIERIES »

M. Dimitri Fourny (cdH). – Concernant le problème de l'approvisionnement des petites scieries de plus en plus difficile, les capacités forestières ne semblent plus en mesure de répondre aux besoins industriels et énergétiques des transformateurs de bois, risquant d'entraîner à moyen terme une disparition de certains soussecteurs d'activité du bois. Le projet « Proholz – Probois » pose de bonnes questions, il est prévu « d'améliorer l'approvisionnement et la mobilisation de la ressource forestière en adéquation avec les besoins de la filière bois et des contraintes économiques et environnementales liées à la gestion durable des forêts, par une caractérisation technique et réaliste des potentialités forestières à moyen terme, par une consolidation de la gestion durable des massifs forestiers, par la mise en place d'une plate-forme de concertation entre les producteurs et les entreprises qui mobilisent la ressource et l'ensemble des utilisateurs de la forêt. » La question que de nombreuses petites entreprises se posent est de savoir pour qui obtiendra-t-on une amélioration de l'approvisionnement ? Car l'approche macro-économique relègue au second plan les problèmes micro-économiques. Pourtant il semble de plus en plus évident que des mégas acteurs noyautent le marché du bois en Région wallonne et asphyxient les petites exploitations et on assiste sur ce marché au même problème de déséquilibre que celui du bois-énergie avec les gigas installations de cogénération. Comment entendez-vous, Monsieur le Ministre, faire en sorte que ces petites entreprises puissent continuer à travailler et à vivre ?

M. Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine. – Le développement de l'utilisation du bois et de ses sous-produits comme source énergétique conduit inéluctablement à une augmentation de la demande. Une démarche simpliste objectiverait qu'il suffit

d'augmenter nos productions. Or, cette démarche a déjà été initiée, augmentant ainsi la superficie forestière wallonne mais il semble que ces efforts soient nettement insuffisants face à l'engouement envers ce matériau noble et face aux exigences européennes tant en matière d'environnement que d'énergie renouvelable. Il reste donc à faire davantage d'efforts pour adapter la forêt aux objectifs de développement durable qui lui sont demandés, et ce notamment, à travers une augmentation de l'efficacité du rapport qualité/utilisation et par le développement de la valeur ajoutée. Un des grands objectifs de l'Office économique du bois sera d'aider le secteur bois, et particulièrement les TPE — PME, à développer leurs activités. Cela se traduira concrètement par des mesures proposées au gouvernement visant à mettre en œuvre des actions et des outils adaptés aux besoins de nos entreprises.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *J'entends que nous nous plaçons là dans la continuité de ce qui avait été évoqué et j'agrée sur les objectifs de l'Office économique du bois. Qu'en est-il des échéances ? J'invoque l'urgence et le secteur demande à obtenir des échéances rapides et fixes.*